

LE PRÉ-PROGRAMME

Film d'enseignement / film utilitaire / film de propagande / film inédit
dans les cinémas et archives de l'interrégion du Rhin supérieur
1900–1970

Une étude comparée franco-allemande

Sous la direction de :

Christian Bonah

Alexandre Sumpf

Philipp Osten

Gabriele Moser

Tricia Close-Koenig

Joël Danet

A 25 Rhinfilm

Heidelberg · Strasbourg 2015

© Editions A 25 RhinFilm
67000 Strasbourg & 69120 Heidelberg
www.rhinfilm.unistra.fr

ISBN 978-2-9553536-0-8

La version allemande de ce livre a le titre:
Das Vorprogramm. Lehrfilm / Gebrauchsfilm / Propagandafilm / unveröffentlichter Film in
Kinos und Archiven am Oberrhein 1900–1970.
Eine französisch-deutsche Vergleichsstudie

**Ce projet a été cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
(FEDER) – Dépasser les frontières : projet après projet**
**Dieses Projekt wurde vom Europäischen Fonds für Regionale Entwicklung
(EFRE) kofinanziert – Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt**

Assistance éditoriale: Gabriele Moser, Leonie Ahmer und Fabian Zimmer
Mise en page: Fabian Zimmer
Couverture: Fabian Zimmer. Source: Universitätsbibliothek Heidelberg
A25 Rhinfilm, Strasbourg & Heidelberg



Archives film en Alsace

L'Alsace ne possède pas de cinémathèque régionale. C'est une étrange lacune, alors que l'Alsace est une terre ancienne et fort riche de cinéma, et que de plus en plus de régions françaises disposent d'une institution de cet ordre, qui leur permet de recueillir, restaurer, sauvegarder et valoriser leurs films en rapport avec l'histoire régionale.

Jusqu'à présent, c'est principalement hors d'Alsace que les chercheurs ou les curieux doivent aller chercher des films en rapport avec l'Alsace. Les cinémathèques françaises sont riches en documents de toutes sortes concernant la région. Les principales cinémathèques publiques d'un niveau national sont :

- les *Archives Françaises du film* situées à Bois d'Arcy en région parisienne (avec consultations à la BNF, Bibliothèque Nationale de France, à Paris ; le catalogue est en ligne, dépendant du Centre National de la Cinématographie (CNC) ; mais il s'agit surtout de documentaires professionnels.
- la *Cinémathèque de l'Armée : ECPAD* (Etablissement de production et de communication AV de l'Armée et de la Défense), qui comme son nom l'indique conserve surtout des films de reportage ou des documentaires, de propagande en particulier, sur l'histoire militaire de l'Alsace.
- des cinémathèques institutionnelles diverses : comme le *Ministère de l'Agriculture*, ou le *CNDP* (Centre National de Documentation Pédagogique (catalogue en ligne <http://www.cndp.fr/media-sceren/catalogue-de-films.html>), ou le précieux *Musée Albert Kahn* est né de la collection privée du banquier alsacien installé à Boulogne près de Paris, est aujourd'hui un musée départemental.

A côté de ces cinémathèques publiques, il existe aussi de grandes cinémathèques privées qui elles aussi détiennent des films en rapport avec l'Alsace. Il s'agit surtout :

- des grands producteurs historiques : Gaumont et Pathé, qui aujourd'hui ont rassemblé leurs archives au sein de *Gaumont Pathé archives*

- (<http://www.gaumontpathearchives.com/>). Ce sont aussi bien des fictions que des documentaires ou des films d'actualité.
- de la *La Cinémathèque française*, née en 1936 de la passion de Henri Langlois, Georges Franju, Jean Mitry et Paul Auguste Harlé (Association loi 1901). Longtemps installée au palais de Chaillot, la Cinémathèque française occupe depuis septembre 2005 un bâtiment moderne construit par l'architecte Frank Gehry, 51 rue de Bercy (Paris 12^e).
 - La *Cinémathèque euro-régionale de Perpignan*, qui en 2006 succède à *l'Institut Jean Vigo*, association de cinéphiles fondée en 1981 par « Les Amis du cinéma », passionnés du 7^e Art regroupés autour de Marcel Oms.
 - La *Cinémathèque de Toulouse*, créée dans les années sous la forme d'une association loi 1901 par Raymond Borde. Mais les 30 000 films qu'elle conserve sont surtout des fictions du monde entier.
 - *L'Institut Lumière de Lyon* (mais les frères Lumière, qui ont épousé des Alsaciennes, ont refusé de filmer l'Alsace tant qu'elle était allemande, or leur production s'arrête avant 1918 ; par contre il existe des photographies autochromes Lumière prise en Alsace).
 - *Lobster films*, créé en 1985 par Serge Bromberg, à Paris, principalement orienté vers la collecte et la restauration des films les plus anciens.

Mais ces très grandes cinémathèques de rang national ont un champ de collecte orienté originellement par la cinéphilie internationale. C'est pourquoi, à côté de ces grandes institutions, se sont développés en France des cinémathèques régionales, qui conservent tous les films liés à une région, et en particulier de nombreux films amateurs. Ce sont des cinémathèques régionales :

- régies principalement par des villes : *Cinémathèque de St Etienne* (la plus ancienne cinémathèque régionale de France, fondée en 1922), les cinémathèques de Paris (*Cinémathèque Robert Lynen*, *Forum des Images*, ex Vidéothèque de Paris), Bordeaux (*Mémoire de Bordeaux*), les cinémathèques de Grenoble, Marseille (*CinéMémoire* et *Cinémathèque de Marseille*), Nice ...
- ou soutenues surtout par des régions : *Pôle image de Haute Normandie*, *Cinémathèque des pays de Savoie et de l'Ain*, *Ciclic* (Région Centre)

Le chercheur n'oubliera pas les cinémathèques étrangères ou internationales :

- les Archives allemandes du film : archives nationales : *Bundesarchiv-Filmarchiv* de Berlin, problème de la pyramide de structure liée aux Länder ; archives de villes : *Haus des Dokumentarfilms* de Stuttgart en

particulier. L'Alsace ayant été allemande lors de la naissance du cinéma, puis lors de la Deuxième Guerre mondiale, les archives allemandes détiennent un assez grand nombre de films concernant l'Alsace.

- Archives des Pays-Bas
- La Cinémathèque de Lausanne
- Les Archives américaines (NARA), etc.
- producteurs ; en général conservent eux-mêmes leur prod, même si la loi les oblige maintenant à déposer plusieurs exemplaires à la BNF (docus) ou aux AFF (fictions).

Depuis 2006, l'association MIRA (Mémoire des Images Réanimées d'Alsace) s'efforce de pallier l'absence en Alsace d'une cinémathèque régionale. Elle travaille avec le soutien des collectivités locales et, récemment, de chercheurs de l'université de Strasbourg.

Un inventaire *récent* des films existant en Alsace n'existe nulle part, et le présent article n'est que l'amorce d'un travail de grande ampleur qui devrait être réalisé auprès de toutes les institutions, entreprises (l'Alsace est une région industrielle ancienne, avec principalement les industries textiles, chimiques, métallurgiques et alimentaires), et associations susceptibles de détenir des films. Il tente de répondre à cette question : « Qui détient des films en Alsace ? », en s'intéressant principalement aux films argentiques.

Les Archives en Alsace, quelques exemples

En France, les Archives publiques se développent à trois niveaux du territoire : Archives nationales, Archives départementales, et Archives municipales. Les Archives ont vocation à conserver les documents concernant la vie politique et administrative (actes législatifs mais aussi état-civil, archives des hôpitaux, de l'enseignement etc.). Elles conservent également des documents privés, s'ils lui semblent avoir une valeur historique. Elles n'y sont pas obligées.

En ce qui concerne les images, elles conservent un très grand nombre de documents figurés tels que cartes, plans, gravures, photos. Les images animées sont minoritaires. Les seules obligations sont de conserver les enregistrements de conseils, de réunions politiques ou de manifestations officielles diverses.

Les Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR ou AD67) conservent un grand nombre de films, grâce à la volonté d'un de ses directeurs à la fin du XXe siècle de créer un pôle image régional au sein des Archives départementales (2001-2006). Beaucoup sont des originaux, d'autres des copies vidéo ou numérisées. Certains émanent d'entreprises ou d'institutions, d'autres sont des films amateur.

En ce qui concerne les *originaux*, le fonds le plus important est celui de la plus grande entreprise locale de films publicitaires (THOMSEL). Il s'agit de centaines de bobines tournées pour des entreprises de la région du grand Est de la France, sur une trentaine d'années (des années 60 aux années 80).

Les AD conservent aussi des copies *vidéo* d'un certain nombre de films professionnels. L'ACA (Agence Culturelle d'Alsace), a confié aux AD ses anciens films, essentiellement sur support vidéo (U-matic et autres). Les films réalisés avec des cofinancements du Département sont également déposés aux AD, ainsi que les copies de certaines productions de la télévision régionale.

Le plus grand fonds numérisé est celui de l'ECPAD : suite à une convention avec les Archives de l'Armée, les AD ont une copie de la plupart des films tournés par l'Armée française en Alsace, ou en rapport avec l'Alsace.

Mais il y a aussi de nombreux *fonds de particuliers*, inédits et souvent très intéressants. Des films sur la vie en Alsace depuis les années 30 : vie de famille, vie communale, vie professionnelle, vie de la nature aussi (un grand fonds sur la faune et la flore alsaciennes). Il s'agit surtout du Bas-Rhin, du fait du découpage départemental des Archives en France.

Depuis 2013, les AD 67 ont signé une convention triennale avec l'association MIRA qui lui cède les originaux qu'elle a collectés et numérisés. Tous ces films numérisés peuvent être consultés sur place quand les droits ont été acquis par les Archives. Les Archives Départementales du Bas-Rhin ont la particularité d'abriter un vaste magasin spécialement adapté à la conservation des films et vidéos (température basse et hygrométrie adaptée). Il serait évidemment pertinent que les AD 67 deviennent le grand centre de conservation des films pour toute la région. Elles seules en ont les moyens techniques.

Les Archives départementales du Haut-Rhin (AD68, HR ou AD68) conservent aussi, outre les enregistrements de réunions politiques, un grand nombre de films issus principalement de l'industrie de la potasse, très importante dans le département jusqu'à la fin du XXe siècle. Il s'agit pour la plupart de films publicitaires de la SCPA (Société commerciale des Potasses d'Alsace) et des MDPA (Mines de Potasse d'Alsace), qui couvrent des sujets suivants : l'agriculture dans le monde entier, la chimie, les mines (1950-1965). Les AD 68, à la pointe de la numérisation pour les microfilms, ne sont cependant pas (encore) équipées d'un matériel permettant le visionnage des films originaux qu'elles détiennent (les 16 mm en particulier).

Les AD 68 conservent également des films pédagogiques émanant d'une filature, enregistrant les savoir-faire des métiers du textile, très développés dans le département, et des films de prévention contre la tuberculose (années 1970-80) donnés par le Comité départemental du Haut-Rhin contre les maladies respiratoires. Elles disposent aussi d'enregistrements de témoignages en rapport avec la Seconde Guerre mondiale : l'Incorporation de force des

Alsaciens-Mosellans des classes 1908 à 1926 dans l'armée allemande, leurs combats, leur vie au quotidien (notamment sur le front russe), leur détention en URSS principalement à Tambov et les circonstances de leur retour (376 témoignages enregistrés). Enfin les AD 68 possèdent des films sur les travaux routiers réalisés entre 1960 et 1970 par le Département du Haut-Rhin.

Les Archives municipales de Colmar – Elles ont hérité d'un fonds émanant d'une association qui collectait des films de toutes sortes. Depuis la disparition de cette association, la municipalité a engagé un gros travail de récolement et de gestion de ce fonds. Il devrait être amorcé prochainement.

Les Archives municipales de Mulhouse – Archives de Mulhouse conservent un petit fonds d'archives audiovisuelles dont 11 films argentiques en formats 8mm, 9,5, et 16 mm. Les formats vidéo sont beaucoup plus nombreux : un millier de cotes pour les Beta, U-matic, BVU, VHS.

Les films conservés concernent bien sûr spécialement Mulhouse : bilans de mandature, événements politiques, culturels, sportifs, inaugurations ...

Les Archives municipales de Strasbourg – Elles conservent peu de films, à part une sélection de films « officiels » en rapport avec l'histoire de Strasbourg : des films de *L'Entrée des Français à Strasbourg* en 1918, et des événements politico-militaires des premiers mois de l'Alsace à nouveau française (fin 1918 et début 1919), l'inauguration du monument Leclerc (en 1951) et les débuts du Conseil de l'Europe en 1949. Les autres films sont essentiellement des vidéos en rapport avec la vie municipale et administrative.

Quelques autres exemples d'Archives municipales – La conservation des films suppose des conditions de température et d'hygrométrie qui la rendent impossible pour la plupart des Archives municipales. Cependant, par le hasard des dépôts et des dons, et de par l'intérêt de certains conservateurs pour l'audiovisuel, plusieurs communes disposent de quelques films. C'est le cas par exemple de *Bischwiller* (Bas-Rhin), de *Guebwiller* et de *Saint-Louis* (Haut-Rhin), qui détiennent quelques films amateurs ou commandités par la municipalité, sur des manifestations sportives ou les rassemblements politiques, sur la vie des écoles, sur les fêtes ou les travaux municipaux.

Les Bibliothèques

La Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg – Strasbourg est une des rares villes de France à disposer d'une bibliothèque *nationale* pour son université. La BNU est la deuxième bibliothèque en France pour la taille de ses collections, spécialement orientée vers l'aire culturelle germanique, les sciences religieuses, l'Antiquité, les questions européennes, et bien sûr l'Alsace. Magnifiquement modernisée, la BNUS a rouvert ses portes en décembre 2014 après des mois de travaux.

Très engagée dans la numérisation de documents iconographiques et de livres, la BNUS n'a pas encore vraiment de fonds film. La collection alsatique de la BNU conserve en effet des dizaines de vidéos et DVD en rapport avec l'histoire de l'Alsace, mais la plupart de ces documents ne sont pas consultables pour des raisons juridiques. La direction de la BNU réfléchit actuellement à la place future du film dans ses collections alsatiques.

Les médiathèques municipales – Elles ont souvent des fonds vidéo très riches, en particulier les médiathèques de Strasbourg, mais ne conservent pas d'originaux films.

Les Musées

Ce n'est pas la vocation des musées de conserver des originaux. La plupart ne disposent que de copies vidéo ou DVD de films commerciaux concernant leur domaine propre. Cependant il est possible que certains musées privés ou locaux détiennent l'une ou l'autre pépite : l'enquête menée n'a pas été positive, mais elle devra être prolongée et élargie.

Diverses fondations, institutions et associations

On peut trouver des films dans de nombreux endroits plus ou moins attendus. Le *Mémorial d'Alsace-Moselle*, par exemple, n'a pas vocation à l'origine à détenir des archives. Il a un objectif pédagogique : présenter à un large public l'histoire singulière de l'Alsace et de la Moselle, annexées en 1870 puis en 1940 par les Reich allemands. Mais de par son succès, le Mémorial est devenu aussi un lieu de conservation. Depuis 2015, il a par exemple reçu tous les fonds audiovisuels de la *Fondation Entente Franco-allemande*, qui portent surtout la période de la Deuxième Guerre mondiale. Cette association est issue de la lutte pour la reconnaissance des *Malgré-Nous*, soldats alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande. Menée par des élus alsaciens avec l'appui des associations d'anciens combattants, ce mouvement veut que l'Allemagne reconnaisse les *Malgré-Nous* alsaciens et mosellans « victimes du nazisme », et que la RFA leur paie une réparation morale et matérielle. Ce sera l'objet d'un accord signé en 1981 entre la France et l'Allemagne, qui crée en même temps la Fondation Entente Franco-allemande pour gérer les fonds qui sont destinés à cette indemnisation (250 millions de DM), et travailler à la réconciliation de la France et de l'Allemagne. (cf : <http://www.fefa.fr/sites/fefa/files/files/documents/histoire-de-la-fondation-entente-franco-allemande.pdf>)

Le Conseil de l'Europe

Créé en 1949 à Strasbourg, ville symbole de la réconciliation franco-allemande, le Conseil de l'Europe a conservé et numérisé des milliers de photos et de films sur l'histoire de l'Europe. Les originaux ne sont pas conservés sur place et la numérisation se fait à Bruxelles. Cependant on peut solliciter des copies de ces documents.

Les télévisions

ARTE Association Relative à la Télévision Européenne

Une chaîne culturelle franco-allemande – Le 4 novembre 1988 le gouvernement français et les onze Länder de la RFA (seuls compétents en matière de radiodiffusion en Allemagne) décident d'étudier la création d'une Chaîne culturelle franco-allemande, future télévision culturelle européenne dont le siège serait à Strasbourg, à la frontière des deux pays. Le 2 octobre 1990, à la veille de la réunification allemande, la République française et les onze länder occidentaux signent un traité interétatique établissant les fondements de la chaîne culturelle européenne Arte. Le 13 mars 1991, le pôle de coordination allemand de la chaîne, *Arte Deutschland TV GmbH* (ARD + ZDF) est créé à Baden-Baden et le 30 avril un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) est créé à Strasbourg, dont les membres sont, à parité *La Sept* et *Arte Deutschland TV GmbH*. Les premières émissions d'Arte sont diffusées simultanément de Strasbourg en France et en Allemagne par satellite (TDF 1-2 et DFS1-Kopernikus) ainsi que par câble le 30 mai 1992.

Ses archives – La chaîne franco-allemande dispose d'archives betaSp et beta num. Elle produit elle-même de nombreux reportages, des films, des séries et des actualités. ARTE archive tous les programmes diffusés sur sa chaîne depuis 1992, et toutes productions Internet mises en ligne sur ses plateformes.

Les éléments sont archivés soit sur support physique (Beta SP / Beta Digital / HDCAM / HDCAM SR / DAT / disquette / bandes ¼ pouce), soit dans leur librairie informatique en AVC-Intra 100 à 112 Mbps (4.2.2, 1920x1080, 10 bit), fichiers WAV (audio) et fichiers STL (sous-titrage).¹

1 Remerciements à Ralf Kuchheuser, Responsable du secteur de Postproduction-multilingue (Arte) pour ses informations si précises.

INA (Institut National de l'Audiovisuel) délégation Grand-Est²

Comme l'affirme le service communication de l'INA, « Créé en 1975, l'Institut national de l'audiovisuel, entreprise publique résolument engagée dans le XXI^e siècle, collecte et conserve 80 ans de fonds radiophoniques et 70 ans de programmes de télévision qui fondent notre mémoire collective. Il les valorise et leur donne sens pour les partager avec le plus large public en France et à l'étranger. Ses images et ses sons sont accessibles, pour partie, sur son site grand public ina.fr et dans leur totalité, dans ses centres de consultation INAtheque au titre du dépôt légal. Ils sont aussi mis au service de la production et de la diffusion de programmes, de l'édition, de l'éducation par l'image et de l'animation culturelle.

La délégation Grand Est de l'Ina, basée à Strasbourg conserve et valorise les émissions produites et diffusées par les radios et télévisions régionales publiques d'Alsace, de Lorraine et de Champagne Ardenne.

La délégation peut accueillir en mandat d'autres fonds comme ceux de la télévision régionale « Télé Alsace », conservés au titre de sa mission de dépôt légal.

Modalités de consultation :

- Espace INAtheque, sur site, pour les étudiants et chercheurs avec mise à disposition de deux postes de consultation multimédia
- Consultation en ligne pour les professionnels www.inamediapro.com
- Consultation en ligne pour le grand public www.ina.fr ».

Les entreprises privées

Certaines entreprises ont organisé leurs archives de façon autonome, comme l'entreprise de Dietrich qui a créé une Association chargée de cette mission. Reconnue d'utilité publique en 1996, l'Association de Dietrich, dirigée par Henri Mellon, siège au château de Dietrich à Reichshoffen, bâtiment du XVIII^e siècle classé Monument historique. Il abrite toutes les archives de l'entreprise et près de 100 000 dessins et 1200 plaques photographiques en verre représentant les réalisations de De Dietrich dans les domaines de la construction ferroviaire et automobile. Parmi les nombreux trésors et objets de collection conservés au Château figurent une galerie de portraits, le tableau original de « La Marseillaise », des poêles en fonte et taques de cheminée ainsi que la « De Dietrich Bollée », une automobile construite en 1898 et restaurée

2 Texte INA. Mes remerciements à Isabelle Pantic-Guillet (responsable de la Délégation Grand-Est), qui a joué un précieux rôle d'informatrice et de médiatrice dans ma recherche d'informations.

avec soin en 1970. Les films sont aussi présents dans ces archives : – films publicitaires de l'entreprise, – films de famille des de Dietrich, et – quelques documentaires réalisés sur l'entreprise par des tiers. D'autres, comme les entreprises Thomsel (films publicitaires) ou la Société commerciale des Potasses d'Alsace, ont confié les leurs à des Archives publiques (en l'occurrence, les Archives départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). Mais la plupart n'ont pas encore le réflexe de conserver des films qui sont devenus caducs pour leur usage interne, que ce soit formation ou publicité. Certains films ont été sauvegardés grâce au réseau de MIRA (par exemple les films de l'entreprise Stracel, ou de l'entreprise Steinlein-Dieterlin à Rothau), mais la plupart sont en grand danger de disparition. Une enquête systématique est en cours, menée par MIRA.

Conclusion

Il est urgent de mettre en place une structure professionnelle chargée de la collecte, de l'inventaire, de la restauration, de la valorisation des films en rapport avec l'Alsace. L'association MIRA, qui fonctionne aujourd'hui grâce à une nouvelle et jeune équipe, a mis en place un nouveau site en janvier 2015 et s'est dotée d'une base de données performante, DIAZ, mise au point par différentes cinémathèques régionales françaises et spécialement adaptée aux films amateurs. Cette base donne tous les renseignements possibles sur les films (sur le support, les droits, le contenu, la diffusion, etc.), et ce sera un outil formidable pour la mise à disposition d'images sur tous les thèmes demandés. Elle travaille ainsi à la naissance d'une cinémathèque régionale numérique, qui pourra, grâce à l'embauche de personnel à temps complet, et à l'acquisition de matériel professionnel, traiter comme ils le méritent les nouveaux fonds magnifiques qui lui sont confiés. Les archives films sont des documents irremplaçables pour l'histoire et la mémoire régionales, une part précieuse et fragile de notre patrimoine.